

Bulletin Municipal

GOUEX

Janvier 2021



Gouex

Vu du
ciel



Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Travaux - Aménagements - Acquisitions	Page 2
Les finances	Page 3
Les tarifs de location de la salle socio-culturelle	Page 3
La vie communale	Page 4
• L'école	Page 5
• Le Lotissement « Résidence du Plateau »	Page 6
• Vitesse et sécurité	Page 6
Le patrimoine communal	Page 7 à 10
Infos communales	
• Consommons localement	Page 11
• Les acteurs économiques	Page 12
• Les associations	Page 13
• Les hébergements	Page 14
Etat-civil	Page 15
Vie pratique	
• Bon vacances	Page 15
• Horaires des déchetteries et redevance ordures ménagères	Page 16
• La MJC	Page 17
• La Maison de santé de Lussac-Les-Chateaux	Page 17
• Services à la personne	Page 18
• Les aides pour le logement	Page 19
• Informations diverses	Page 20
Calendrier des fêtes	Page 21
Emplois saisonniers	Page 21

ANNUAIRE

Mairie

05 49 48 46 14

contact@gouex.fr

Ouverture du lundi au
vendredi

Agence Postale

05 49 83 04 74

Ouverture du lundi au samedi

Ecole

05 49 48 71 06

Garderie

05 49 48 71 06

Ouverture de 7h30 à 8h50



Le mot du Maire

Gouëxiennes, Gouëxiens,

2020, une année très particulière.

Fin 2019, la Chine confinait la ville de Wuhan afin de lutter contre un virus alors inconnu. Début 2020, ce virus se propageait dans le monde entier. C'est le début d'une pandémie mondiale, doublée d'une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent.

Fin 2020, avec plus de 60 000 morts, notre pays a déjà payé un très lourd tribut à la COVID et en ce début d'année 2021, nous ne voyons toujours pas le bout du tunnel, partagés entre la résignation et l'espoir d'un retour à une vie meilleure. Paradoxe à la française, nous souhaitons tous voir la situation sanitaire s'améliorer et dans le même temps, nous sommes réticents à nous faire vacciner.

Sur le plan communal, dès le début du premier confinement et face à la pénurie de masques, des petites mains expertes ont ressorti ciseaux et machines à coudre afin d'en confectionner bénévolement pour tous. Je les remercie très sincèrement.

Tout au long de cette année particulière, nous avons été à l'écoute et au plus près des personnes seules ou en difficulté et en 2021 nous continuerons notre action.

Même si ce virus a bouleversé notre quotidien, mis à plat notre économie et fragilisé financièrement nombre de familles, en cette nouvelle année, nous devons être optimistes, espérer une évolution favorable, retrouver de la joie de vivre et avoir de nouveau plaisir à nous côtoyer dans le cadre magnifique de notre parc municipal lors des diverses manifestations.

Effet COVID ou non, en 2020, le marché de l'immobilier s'est bien porté dans notre commune et nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants. Je leur souhaite la bienvenue et j'espère qu'ils trouveront toute leur place parmi nous.

Malgré les difficultés, je souhaite à toutes nos forces vives, à nos acteurs économiques, une belle année 2021, qu'ils puissent entreprendre et mener à bien tous leurs projets.

2020 aura été une année de privations. Les diverses manifestations locales n'ont pu avoir lieu et le traditionnel repas des aînés a été reporté. Courant 2021, si la situation sanitaire le permet, il sera important de se retrouver autour de moments simples et conviviaux car un certain nombre d'entre nous souffre d'un manque de lien social et d'isolement.

Mes collègues élus se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et douce année 2021, une année où nous devrons être toujours plus solidaires dans l'attente de jours meilleurs.

Le Maire,
Claude DAVIAUD

TRAVAUX - AMENAGEMENTS - ACQUISITIONS

Pose de pavés et crépi du mur de La Fontaine Lavoir



Eclairage public

- Remplacement de 32 lampadaires par des lanternes à led (moins 40% de consommation)

Remplacement de la croix de l'église



La voirie

- Réfection du chemin des Pilotins sur 800 mètres
- Aménagement de l'entrée des Ets REBEYRAT
- Entretien des voies communales



Diverses acquisitions

- Matériel informatique à l'école
- Jeux dans le Parc Municipal (pose en 2021)
- Décorations de Noël



Aménagements du bloc sanitaire du Camping

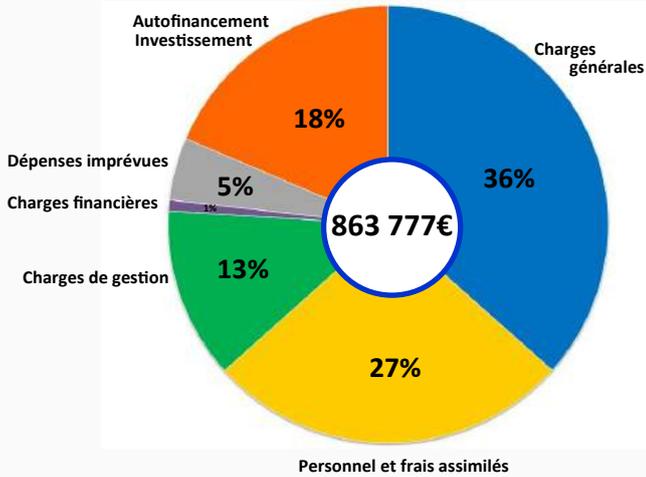
- Remplacement de 5 portes
- Remplacement des bacs à vaisselle
- Pose de carrelage et faïence



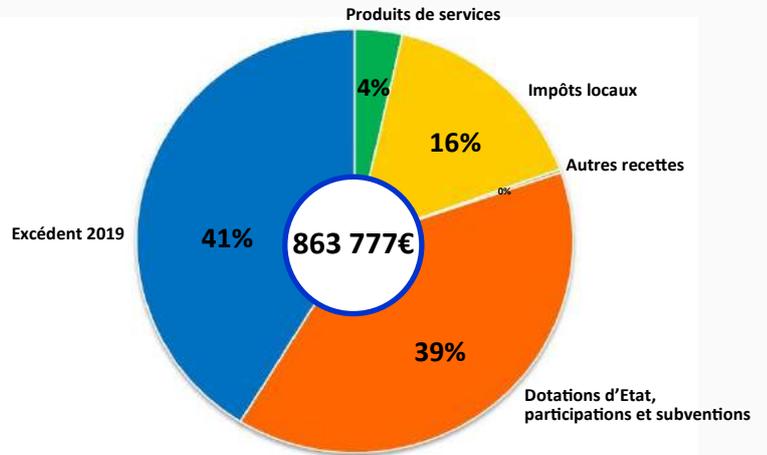
LES FINANCES

Le budget de fonctionnement de la commune

Dépenses



Recettes



Taxes communales - Analyse financière

	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale	Taux Communaux
Taxe Habitation	14.35 %	13.40 %	13.66 %
Taxe Foncier Bâti	13.79 %	15.41 %	11.95 %
Taxe Foncier Non Bâti	35.40 %	43.64 %	32.96 %

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

PARTICULIER	COMMUNE	HORS COMMUNE
Réservation 1 jour	170 €	250 €
Réservation 2 jours	225 €	320 €
Réservation 3 jours	260 €	370 €
Réservation 4 jours	280 €	400 €
Associations	100 € - 1 gratuité /an	100 €
Vin d'honneur	100 €	150 €
Vaisselle	40 €	40 €
Caution	800 €	800 €

Un contrat de location est à remplir en Mairie accompagné d'une attestation d'assurance et d'un chèque de caution.

Un état des lieux est effectué par les responsables de la salle à l'entrée et à la sortie des lieux.

Renseignements concernant les modalités de location à la Mairie

Tel : 05 49 48 46 14 - mail : contact@gouex.fr

LA VIE COMMUNALE

**Villes et Villages
Fleuris**

2020



**1er prix départemental
2020
des villes et villages
de moins de 500 habitants**

Après 3 années de concours, Gouëx se hisse en 2020, à la 1ère place de sa catégorie.

Une très belle récompense pour l'engagement de l'équipe technique et pour le conseil municipal toujours à l'écoute des orientations annuelles proposées.

Nous essayons d'améliorer chaque année notre magnifique cadre de vie par la création, l'extension des massifs, la gestion de l'eau et du végétal dans les différents secteurs de la commune.



LA VIE COMMUNALE

L'ECOLE

Notre regroupement pédagogique GOUËX-QUEAUX-PERSAC, tel que nous le connaissons, approche de la quarantaine. Il a pendant toutes ces années emmené, dans les meilleures conditions, nombre de nos enfants jusqu'aux bancs du collège. L'école de Gouëx accueille toujours les CM1, CM2.

Mme Cravinho Sylvie y a été la maîtresse pendant 20 ans. Elle a fait valoir cette année ses droits à la retraite. Le dernier jour de l'école au mois de juin Hélène, Marjorie et Annette lui avaient organisé un goûter avec l'ensemble des élèves et la présidente de l'APE. Il faisait beau donc une chanson, des cadeaux et une table mise dehors, pour un goûter, ont terminé cette dernière journée de classe.

La municipalité a pris le relais en septembre et un vin d'honneur avec quelques cadeaux ont salué ces nombreuses années passées à Gouëx. Sylvie a signalé les bons rapports qu'elle avait toujours eu avec la municipalité.



Nous avons depuis la rentrée de septembre, une toute jeune nouvelle maîtresse Louise Renault qui est à notre grande joie, titulaire de son poste. Elle souhaitait être nommée dans une école rurale et en est enchantée.

Notre RPI, après de fortes inquiétudes au printemps, a vu pour l'année scolaire 2020-2021 le maintien de ses 5 classes. Compte-tenu de la baisse d'effectif depuis plusieurs années (84 élèves à la rentrée) nous craignons une fermeture de classe pour 2021-2022.

Il faut que tous nous nous mobilisions

Nous rappelons, aux parents d'enfants en bas âge qui hésitent encore quant au choix de l'école pour leurs enfants que

- la garderie communale est gratuite et peut accueillir les enfants de 7h30 jusqu'à 18h
- les temps périscolaires sont également gratuits
- les repas de la cantine (préparés sur place) sont à 2,65€
- Les transports scolaires sont gratuits

Ces différents services à charge de la commune, représentent une économie substantielle pour les familles.

Nous espérons que toutes ces informations vous motiveront pour que notre village continue à bien vivre car l'école c'est la jeunesse, le dynamisme et l'avenir.



Le TELETHON

Une difficile décision à prendre, mais obligatoire :
l'annulation du téléthon.

Cependant, compte tenu de l'inquiétude de la coordination départementale de l'AFM, les bénévoles ont souhaité mettre à disposition 2 urnes (mairie et agence postale) afin de faciliter les dons.

L'appel a été entendu puisque les sommes récoltées sont légèrement supérieures aux dons de 2019.

1011 € ont été versés à l'AFM

Un grand MERCI à tous les donateurs. Votre mobilisation va permettre aux chercheurs de continuer le combat pour les enfants et leurs familles.

Le NOËL des enfants de GOUËX



Le traditionnel arbre de Noël annulé, il était inconcevable de ne pas mettre des étoiles dans les yeux des enfants.

Une équipe de 2 lutins s'est donc chargée de sillonner la commune afin de distribuer les cadeaux.

Nous espérons que nous pourrions à nouveau partager ces moments tous ensemble en 2021.

LA VIE COMMUNALE

Lotissement « Résidence du Plateau »



Les 4 logements construits par Habitat de la Vienne seront tous habités fin janvier 2021.



Vitesse excessive et sécurité des piétons

De nos jours, la vitesse excessive de certains usagers de la route et le non respect de la signalisation sont monnaie courante et notre commune n'y échappe pas.

La départementale 25 qui traverse le bourg ainsi que les villages des Bordes et de la Rallerie est très empruntée et si nombre d'automobilistes respectent la vitesse autorisée, ce n'est pas le cas de tous.

Le nouveau conseil municipal a décidé d'agir tout d'abord en classant par délibération ces deux villages en agglomération, première étape pour pouvoir intervenir.

Ensuite, suivant les prescriptions du service des routes du Département, une nouvelle signalétique va être mise en place et après études, certains aménagements comme rétrécissements de chaussée, passages surélevés, ralentisseurs pourront être envisagés.

Afin de limiter la vitesse et protéger nos piétons, des aménagements sont également prévus pour la traversée du bourg.



Roulez doucement



LE PATRIMOINE COMMUNAL

La Villa des Roseaux pour Mairie

Historique

La Villa des Roseaux a été édifée à l'emplacement d'une importante propriété, dénommée «La Sicarderie», qui figure sur le plan cadastral napoléonien de 1811. Elle appartient alors à Jean Gabriel Savin, un riche cultivateur qui est également maire de la commune. Elle est achetée en 1879 par Armand Henri Delacoux des Roseaux, fils de Théodore Delacoux des Roseaux, médecin à Montmorillon. Il décède prématurément le 2 mai 1882 à l'âge de 32 ans, mais les travaux de construction de la villa, déjà engagés, sont poursuivis par son épouse. L'architecte Beausoleil, plutôt connu pour son travail sur le mobilier religieux au sein de l'atelier Saint-Hilaire, en assure la maîtrise d'œuvre. Les travaux sont confiés pour la plupart à divers artisans de Gouëx ou des environs. En mémoire de son commanditaire, la villa prend le nom de Villa des Roseaux, forgé dans la grille d'entrée.

C'est le député-maire Fernand Maillocheau qui propose, en mars 1951, à son conseil municipal d'acheter la villa des Roseaux susceptible d'être prochainement vendue. Il y voit la possibilité de réunir « dans un beau décor suffisamment spacieux [...] la mairie, la poste et les bains douches ». L'acte de vente est passé en mars 1953 et des travaux de décloisonnement et d'aménagement de bureaux sont entrepris avant l'installation des services en 1955. La dernière campagne de travaux a eu lieu en 2013.

Description

Bien que de dimensions modestes, la Villa des Roseaux n'en présente pas moins les caractéristiques d'une villa. Implantée en retrait de la route dans une cour fermée par un muret et une grille en fer forgé, la villa est orientée est-ouest. Son style est d'inspiration néo-gothique.



Façade de la mairie

- Façade s'ordonne autour de 3 travées d'ouvertures
- Cordons viennent rythmer horizontalement la façade
- Lucarne pendante à lucarne au centre
- Lamier et arc en accolade autour des fenêtres du rez-de-chaussée et du 1er étage



Arrière de la mairie donnant sur le parc

La façade s'ordonne avec la même symétrie que la façade ouest mais présente 2 caractéristiques supplémentaires : d'une part l'étage de soubassement visible dans sa totalité et d'autre part la véranda au centre du rez-de-chaussée surélevé, de forme demi-circulaire et ceinte d'un escalier suspendu.

Historique de la mairie de Jouëx

Extrait de la séance de conseil municipal du 30 mars 1951

Présents : Maillocheau Fernand (maire), Augenet René, Méivier Raymond, Bardeau Paul, Fougère Lucien, Guinet Louis, Vigner Firmin.

« Monsieur le maire expose au conseil municipal que la Villa des Roseaux, sise au bourg, sera prochainement mise en vente par les héritiers et que ces bâtiments pourraient être très utiles à la commune. La mairie actuelle étant installée dans une seule pièce, la cantine scolaire dans une maison en loyer, les bâtiments de la villa situés dans un beau décor, sont suffisamment spacieux pour y installer la mairie, la poste et les bains douches. La cantine scolaire pourrait être installée dans la mairie actuelle.

Afin d'en assurer l'acquisition, le conseil municipal décide d'employer la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et mandate le maire pour procéder aux démarches nécessaires ».

Extrait de la séance du 5 janvier 1952

« Le maire expose au conseil municipal toutes les démarches liées à l'acquisition de la Villa des Roseaux et après une dernière entrevue avec M. Patron, chargé des intérêts de la société immobilière, il résulte qu'une vente à l'amiable pourrait être consentie à la commune de Jouëx. Que cette cession serait limitée aux immeubles bâtis et aux parcelles comprises entre la rivière et la route, que la cession de ces parcelles et immeubles serait consentie au prix de deux millions cinq cent mille francs (2 500 000)

Après cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide :

De retenir le projet exposé et l'acquisition amiable des parcelles et bâtiments précités.

De financer la dépense en inscrivant au budget 1952 un crédit extraordinaire de 500 000 francs, par la réalisation d'un emprunt d'un million de francs auprès de la caisse du crédit mutuel agricole de Niort et d'un emprunt auprès des particuliers d'un million de francs à un taux n'excédant pas 6% remboursable en 3 ans ».

Extrait de la séance du 14 juillet 1951

« Le maire fait connaître que le conseil municipal doit à nouveau donner son avis sur le projet d'acquisition de la Villa des Roseaux. Les membres présents, compte tenu des avis favorables exprimés ou non donnent à nouveau un avis favorable au projet. Quant aux deux avis contraires, les membres présents précisent que ces avis ont été donnés par des hommes qui ont été systématiquement opposés à plusieurs initiatives dont les conseillers municipaux peuvent s'honorer ».

Extrait de la séance du 20 juillet 1952

« Les membres présents sur proposition du maire, se prononcent sur la réparation de la toiture de la villa des Roseaux et sur le début des travaux de transformation »

LE PATRIMOINE COMMUNAL

Extrait de la séance du 19 juillet 1953

Nouveau conseil municipal en date du 7 mai 1953 : Maillocheau Fernand (maire), Souchaud Robert, Martin Fernand, Auzenet René, Fougère Lucien, Mévrier Raymond, Giraud Lucien, Guinot Louis, Hebras Alfred, Blédo Joseph, Bardeau Paul, Guerraud Jean, Auzenet Eugène.

« Le conseil municipal à l'unanimité fixe les conventions entre la concierge de l'immeuble Villa des Roseaux et la commune :

La concierge devra balayer tous les lundis l'ensemble de l'immeuble sauf la partie servant de buvette qui sera entretenue par les personnes qui l'utiliseront. Le même travail devra être fait le lendemain de fêtes et les vitres seront nettoyées deux fois par an, la concierge devra vérifier que toutes les portes seront fermées à clef après les heures fixées par la municipalité. Le rez de chaussée sera ouvert au public en semaine jusqu'à 20 heures, les dimanches et jours de fêtes et cinéma jusqu'à minuit. Le paiement de la concierge comprendra la jouissance de la vigne, la partie sud du jardin, les toits aux cochons, le toit aux poules ainsi que tous les fruits pouvant se récolter dans le parc.

Le conseil fixe à 10 kilogrammes de pommes de terre par are la location des jardins et exige que chaque locataire nettoie le ruisseau et les allées en face de la partie qu'il exploite ».

Extrait de la séance du 13 mars 1956

« Le conseil municipal fait l'étude d'un projet concernant la réparation d'un mur de la Villa des Roseaux, de 150 mètres de long bordant la route à grande communication n° 25. Ce mur vient de s'effondrer sur environ 60 mètres et menace de s'aggraver sur toute sa longueur en raison des suites du récent dégel et du remblai de la route provoquant une poussée constante due à la trépidation sur la moitié de sa hauteur dépassant 3 mètres. Considérant que des mesures urgentes doivent être prises et que la réparation doit s'effectuer au plus tôt, l'assemblée décide toutefois que tenant compte des difficultés financières de la commune, il s'avère impossible que le financement de ces travaux qui présente une charge énorme pour la commune et imprévue, soit imputé au budget communal. En conséquence, le conseil municipal demande une subvention exceptionnelle au Département.

Le maire informe son conseil qu'il y aura lieu de mettre en vente le foin du parc municipal. Le foin sera vendu sur pied et sous pli cacheté au plus offrant ».

Extrait de la séance du 8 décembre 1953

« Le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal d'une lettre du directeur départemental de la Poste autorisant le transfert du bureau de poste dans le pavillon nord de la Villa des Roseaux ».

Extrait de la séance du 6 avril 1961

« Le maire expose au conseil une proposition de l'organisation sportive, laquelle a l'intention d'aménager un terrain de football dans le parc municipal. Les mesures ont été prises à ce sujet et il ressort que les limites nécessaires induisent l'arrachage du gros châtaigner se trouvant sur le côté droit du parc. Le conseil après vote à bulletin secret, donne son accord.

Le maire expose également que des aménagements urgents seraient nécessaires dans le parc, clôture des balançoires, achats de bancs et plantations d'arbres ».

LE PATRIMOINE COMMUNAL

Le Moulin de Bouzantre

Historique

D'après le dictionnaire topographique de la Vienne de Louis Redet, le moulin de Bouzantre est attesté dès 964. Busanla est le nom donné au ruisseau qui passe à Bouzantre, devenu par la suite ruisseau de Goberté, son nom actuel. A partir du 17^{ème} siècle, le moulin est confirmé comme appartenant au fief des Escorcières, dépendant du prieuré de Grand Chaume. A la Révolution il est confisqué avec l'ensemble du domaine au titre des biens nationaux et vendu aux Delauzons puis aux Pierrugues. Une campagne importante de travaux semble avoir lieu en 1879, date à laquelle le moulin est indiqué comme ayant été détruit et reconstruit. En 1934, le moulin est exploité par Emile Naudon, meunier locataire, avec 1 journalier. Il tourne 250 jours par an et broie 780 quintaux de céréales chaque année. Il a cessé de fonctionner dans les années 50, pour devenir une maison d'habitation.

Description

Le moulin est assis sur le cours d'un bief de dérivation du ruisseau Le Goberté, mesurant plus de 500 mètres de long. Ses façades sont orientées est-ouest et l'entrée se fait sur le pignon sud. Il est composé de pierre calcaire disposée en assises liées par du mortier. Les encadrements de baies et de portes sont en pierre de taille. Du fait de la forte déclivité du terrain (un peu plus de 3 m de dénivelé positif entre le bas du ruisseau et le chemin d'accès), le bâtiment présente un rez-de-chaussée surélevé sur l'arrière, ainsi qu'un étage de soubassement. Un étage de comble est ajouré par une lucarne-pignon recouverte de tuile plate, tandis que le reste du toit est composé de tuiles creuses. L'ancien moulin est situé au milieu du bâtiment, composé d'une salle accueillant encore une partie de la machinerie dans l'étage de soubassement. Les meules, aujourd'hui disparues, étaient installées au rez-de-chaussée surélevé.



Vue de l'écluse alimentant le moulin



Détail des engrenages

INFOS COMMUNALES

Consommons localement



Eleveur bovin - Vente
directe de viande de
bœuf
EARL du Vieux Moulin
Franck TUCHOLSKI
Chez Le Lot
06 02 23 43 64



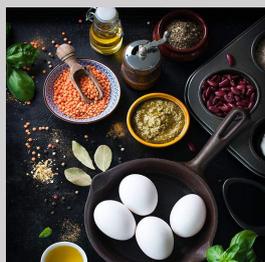
Producteur Légumier
BIO
Elie PONTONNIER
La Rallerie
06 26 94 56 40



Eleveur ovin - Vente
directe de viande
d'agneau
EARL Chez Bourlot
Samuel GOURDEAU
Chez Bourlot
05 49 48 25 40



Eleveur bovin - Vente
directe de viande de
bœuf
Fabrice THEVENET
La Varenne
06 89 93 74 83



Vente de lentilles
et d'œufs
Agriculture Biologique
Ferme de Fontmorin
Aurélien DEVAUX
Fontmorin
06 88 88 16 79



Vente d'huiles
Agriculture Biologique
Ferme de Fontmorin
Vincent DEVAUX
Fontmorin
06 50 78 24 85



Food Truck
Charlie Fish and Chips
Cathy DUBIN
06 80 63 05 88



Boulangerie
Daniel JACQUEMAIN
16, pl. des Droits de
l'Homme
05 49 48 46 12

 **MANGEONS**
LOCAL



INFOS COMMUNALES

Les acteurs économiques de la commune



Peintre

Peinture Lussacoise
Stéphane ARRICOT

Les Pilotins
06 63 07 32 78



Coiffeuse

L'Art de l'Hair
Sandrine VALLOIS

9, pl. des Marronniers
05 49 83 07 18



Couverture
Charpente - Zinguerie

Jean-Pierre HOREAU

16, rue des Groges
06 07 34 19 22



Electricien - Plombier

FIL-ELEC

Philippe CUBEAU

42, route de Lussac
06 75 61 60 20



Electricien

MCLA Electricité
Michel CLAVEAU

Les Hybaudières
06 71 51 46 72



Entretien espaces verts
Nettoyage bâtiments

David COLWELL

15, rue des Pilotins
05 49 48 00 88



Entretien espaces verts
Multi Services

Franck PASQUIER

6, rue des Pilotins
06 02 23 43 64



Exploitation matériaux
de carrières

Sablières de Goux
IRIBARREN

La vergne
05 49 59 53 31



Frigoriste

Karl AUZANNET

6, la Pommeraie
06 79 83 57 90



Matériel d'élevage

Nicolas REBEYRAT

16, route de Lussac
05 49 48 41 68

INFOS COMMUNALES



Mercurie vintage

Gourmandise Vagabonde

Brigitte POUGET

Pierre Taillée

06 88 01 51 58



**Conseil
en développement
Personnel**

Coachenium

Joëlle FEYS

**6 impasse de l'abreuvoir
07 49 59 31 24**

www.coachenium.org

joellefeys@coachenium.org



**E-commerçante
vêtements—Chaussures**

Cathy DRESSING

www.videdressing



Artiste Peintre

Jessica SANSIQUET

Les Hybaudières

06 89 66 52 21

www.jessicasansiquet.com

Les associations

CHASSE

Jean-Pierre PAYEN

05 49 48 38 58



PARENTS d'ELEVES

Morgane REDON

06 60 94 69 04



GYM VOLONTAIRE

Marylène BOUTINEAU

05 49 48 34 17



COMITE DES FETES

Jean-Pierre HOREAU

05 49 48 23 50



LA FAMILIALE

Nicolas BOQUELET

06 82 53 36 53



LE GARDON

Bernard DELAGE

07 86 97 91 16



FOYER RURAL

Chantal GUILLEMIN

05 49 84 95 01



**Sté AUTEURS POITOU-
CHARENTES**

Angèle KOSTER

05 49 48 39 19



**ASSOCIATION DES
COLLECTIONNEURS**

Jean-Paul LEBEAU

05 49 48 31 34



**GOUEX PETANQUE
CLUB**

Cédric REMBLIER

06 77 19 49 08



**RALLYE DU BOIS
L'ABBE**

M. Mme SOREAU

05 49 48 39 19



INFOS COMMUNALES

LES HEBERGEMENTS A GOUEX

Les gîtes



Les Carrières

Géraldine SIN et Didier JOYEUX
32, route de Lussac
05 49 48 31 28
singeraldine@aol.com



Gîte de la Vieille Maison

Pascale MELON
4, impasse de la Vieille Maison
Les Bordes
06 70 10 20 09
christ-pasc-melon@orange.fr
www.airbnb.fr/rooms/30702026
<https://gouex.fr/fr/rb/323442/gites-1>



Gîte de la Rallerie

Isabelle MARCELLIN
2, impasse de l'abreuvoir
La Rallerie
Tel : 06 85.28.65.17
marcellinisabelle@gmail.com



Gîte du Canton

Charley CLOCHARD
13, impasse du Canton
Les Bordes
06 78 87 29 50
charlay.clochard@gmail.com



Gîte de la Roche aux Renards

M. Mme ROSIER
06 81 30 27 66
julietterosier@outlook.fr

Les chambres d'hôtes



Angeline's Chambres d'hôtes

Angeline COLWELL
15, rue des Pilotins
05 49 48 00 88 - 06 45 02 48 87
angie.colwell@gmail.com



Les chambres de la Fontaine

2 rue de la Fontaine
06 80 63 05 88 - 05 49 48 59 54
fontainegouex@outlook.fr
<http://les-chambres-de-la-fontainebusinesssite.com/>



Gourmandises Vagabondes

Brigitte POUGET
Pierre Taillée
06 88 01 51 58
lesgourmandisesvagabondes@gmail.com
www.gourmandisesvagabondes.com

ETAT-CIVIL



Etat Civil

Naissances

- Ambre REBEYRAT le 7 mars
- Lucie CHASSAT le 10 octobre
- Côme JOSSE le 26 novembre
- Mya DEVAUX le 24 décembre

Décès

- Jean-Paul PUYGRENIER
- Lionel JOYEUX
- Lucien GUILLEMIN
- Jacques TIRÉ
- Nicole GUILLEMIN
- Franck GUINOT
- Odette GUINOT

Mariages

- Sonia GUILLEMAUDIC et Xavier LAMÉ le 5 septembre
- Géraldine FERMENTEAU et Robert JOYEUX le 16 octobre

VIE PRATIQUE

La commune de GOUËX et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe offrent un bon-vacances de 100 € aux enfants de la commune qui participent à un camp d'été au CPA de Lathus

BON VACANCES
100 €

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUS en COLO! à Lathus
Sommes de vacances pour les 4-17 ans

TOUTES LES CONDITIONS SUR WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2021.

Les bons sont à retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.



Les horaires des déchetteries

Horaires d'ouverture de ma déchetterie
Lussac-les-Châteaux

	en hiver	en été
lundi	fermée	fermée
	fermée	fermée
mardi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
mercredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	fermée	fermée
	14h - 17h	14h - 18h
vendredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
samedi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h

→ **HORAIRES D'HIVER**
DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

→ **HORAIRES D'ÉTÉ**
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Plus d'infos ? Une question ?
WWW.SIMER86.FR
 05 49 91 96 42

Horaires d'ouverture de ma déchetterie
Verrières

	en hiver	en été
lundi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
mardi	fermée	fermée
	fermée	fermée
mercredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	fermée	fermée
	fermée	fermée
vendredi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h
samedi	8h30 - 12h	8h30 - 12h
	14h - 17h	14h - 18h

→ **HORAIRES D'HIVER**
DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

→ **HORAIRES D'ÉTÉ**
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Plus d'infos ? Une question ?
WWW.SIMER86.FR
 05 49 91 96 42

Pourquoi la redevance pour la collecte et le traitement des ordures ménagères va augmenter

Les objectifs 2025 de la loi de la transition énergétique sont clairs :

- 50% de déchets enfouis et 65% de déchets recyclés

Pour inciter les collectivités à atteindre ces objectifs, l'Etat va fortement augmenter la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe par tonne	17 €	18 €	30 €	40 €	51 €	58 €	65 €
Tonnage annuel enfoui	21 000						
Montant de la TGAP	357 000 €	378 000 €	630 000 €	840 000 €	1 071 000 €	1 218 000 €	1 365 000 €

Il faut ajouter à cela l'effondrement du prix de vente des différentes matières collectées (plastique, carton, papier, verre, ferraille...) ; - 300 000 € de recettes en 2020.

La Covid, la mauvaise conjoncture économique mondiale et la fermeture du marché asiatique, en sont les principales causes.

**Afin de moduler les augmentations de la TGAP,
il faut absolument diminuer le tonnage des déchets enfouis
donc mieux trier le contenu du sac noir**

VIE PRATIQUE

Grandir à la MJC



21 route de Montmorillon
86320 Lussac les Châteaux
Tél : 05.49.48.39.27

Email : accueil@mjcclussac.org

Site internet : <http://www.lasabline.fr/association-mjc-21>

**petite
enfance**
de 3 mois à 4 ans

Crèche Le Manège Enchanté : 2, ter rue des Piniers 86320 Lussac-les-Châteaux
05.49.91.18.91 - petite-enfance@mjcclussac.org

Crèche Tournicoti : Rue du 19 Mars 1962 86320 Civaux
05.49.48.59.39 - tournicoti@mjcclussac.org

Relais Assistantes Maternelles :

Lussac les Châteaux - Crèche Le Manège Enchanté : 05.49.91.18.91 ram@mjcclussac.org
Civaux - Crèche Tournicoti : 05.49.48.59.39 ramtournicoti@mjcclussac.org

**ACCUEIL
DE
LOISIRS**
de 3 à 12 ans

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires

Lussac : 05.49.48.39.27

anim-enfance-jeunesse@mjcclussac.org

Verrieres : 05.49.45.98.80



LUSSAC-LES-CHATEAUX
13, avenue du Dr DUPONT

Centre de soins infirmiers		05 49 48 41 08
Médecins généralistes	Seydou NDIAYE	05 49 48 40 85
	Aurélie BESSAGUET	05 49 48 34 96
Kinésithérapeute	Alexandre DUBOURG	05 49 84 14 59
Ostéopathe	Benjamin POUPLIN	06 43 33 78 98
Diététicienne	Elodie FLEOUTER	06 71 49 77 21
Psychologue	Sabrina GINEAU-BOUAT	0680 58 36 74
Sage-femme	Sabine CORRIERE	06 87 24 80 15
Orthophoniste	Clémence FERRON	06 22 93 96 56
Pédicures-Podologues	Hélène Lourdais	05 49 48 98 32
	Emilie BEAU	
	Geoffrey Aupetit	



Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

Contacte-nous :

contact@mlrcsv.com ou au 05 49 87 39 67



ADMR vous accompagne au quotidien



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
SERVICES AUX SENIORS
MENAGE REPASSAGE
AIDE AUX FAMILLES
GARDE D'ENFANTS

ADMR DE LUSSAC LES CHATEAUX

Cité des Gagneries
1 b Ancien Chemin Impérial
86320 LUSSAC LES CHATEAUX

Nous contacter :

Tel : 05 49 48 75 94

Email : info.assolussac.fede86@admr.org



[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.

Autonome
mais jamais
seul



Le choix de
la liberté



[VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION



Le plaisir
à la carte

Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : 05 49 44 59 99



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30





La commune vous aide

En complément des subventions que vous pouvez déjà obtenir, la commune peut vous aider pour

3 rue de la Mairie
86320 GOUEX
05 49 48 46 14
contact@gouex.fr

- vos travaux de façades
- vos travaux d'assainissement
- l'accession à la propriété

Ces aides sont soumises à conditions

N'hésitez pas à nous contacter

INFO → ÉNERGIE



Faites des économies d'énergie

Des conseils personnalisés aux particuliers



Info Energie conseille les particuliers sur les économies d'énergie et les financements possibles de leurs projets en leur présentant les aides locales et nationales disponibles ainsi que les critères nécessaires à leur obtention.

Pour plus d'informations :

Consultez l'Espace Info Energie : <https://www.eie-na.org/>
Consultez FAIRE : <https://www.faire.fr/>

Permanence à LUSSAC-LES-CHATEAUX : le 1er vendredi du mois de 10h à 12h. (salle Jean Réau au 1er étage de la Poste)

Téléport 2 - Avenue René Cassin
86960 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
05 49 61 61 91
eie.vienne@soliha.fr



DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes rémunère l'organisme SOLIHA VIENNE pour :

- ⇒ définir avec vous le programme de travaux (visite du logement)
- ⇒ rechercher et estimer les financements : subventions, prêts...
- ⇒ constituer et déposer les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs

SOLIHA VIENNE est votre interlocuteur unique, l'organisme est chargé de faire le relais entre vous-même et l'ensemble des financeurs.

Permanence à LUSSAC-LES-CHATEAUX : le 1er vendredi du mois de 10h à 12h. (salle Jean Réau au 1er étage de la Poste)



Communauté de Communes
Vienne et Gartempe
6 rue Daniel Cormier
86502 MONTMORILLON
05 49 91 07 53
contact@ccv86.fr



SOLIHA VIENNE—Maison de l'habitat
Avenue René Cassin
86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
05 49 61 61 86
contact.vienne@soliha.fr

BRUITS de voisinage



Les horaires à respecter

Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 19 juin 2007 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Les arnaques par téléphone

- Un appel raccroché avant que vous ne puissiez répondre
- Un appel en absence
- Une invitation à rappeler un numéro que vous ne connaissez pas
- Un SMS ou un message préenregistré demandant de rappeler votre conseiller financier, de venir chercher un colis qui n'a prétendument pas pu vous être livré, ou une proposition destinée à réclamer un bon d'achat...

Ces «accroches» ne visent qu'un seul et unique but : vous inciter à rappeler des numéros surtaxés, c'est-à-dire à tarification majorée

- Ne rappelez jamais un numéro inconnu
- Utilisez l'annuaire inversé « www.infosva.org » pour retrouver à qui appartient un numéro, connaître son tarif et obtenir des informations liées au service.
- Signalez un numéro abusif au 33700



ATTENTION ! au démarchage

- > Si on vous dit qu'un diagnostic de votre logement est obligatoire et qu'à défaut de le faire, vous devrez payer une taxe, **c'est faux.**
- > Si on vous dit que tout le monde est éligible au dispositif à 1 € (pour les chaudières et pompes à chaleur), **c'est faux.**
- > Si on vous propose d'exécuter des travaux chez vous sans devis préalable, **méfiez-vous.**

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir, signalez à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Gendarmerie de Lussac-Les-Chateaux
05 49 48 40 01

ARNAQUE INTERNET

Le Fishing

ou Mails Frauduleux

Le principe du phishing consiste à récupérer des données personnelles sur internet. Le moyen utilisé est l'usurpation d'identité.

Les mails reçus semblent provenir d'une source de confiance (banque, CAF, opérateurs de téléphonie, impôts, sites de ventes sur internet, etc...) et invitent à se rendre sur une page de formulaire similaire à celle de l'organisme évoqué où seront demandées et récupérées des données personnelles, souvent à caractère financier (coordonnées bancaires).

Si vous avez malencontreusement communiqué des éléments sur vos moyens de paiement ou si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte :

- Faites immédiatement opposition auprès de votre banque
- Déposez plainte à la gendarmerie
- Changez vos mots de passe
- Signalez-le à SIGNAL SPAM (signal-spam.fr)
- Signalez le à PHISHING INITIATIVE (phishing-initiative.fr)

Pour être conseillé contactez
INFO ESCROQUERIE au 0 808 805 817

Calendrier des fêtes

MAI

Samedi 1er : Randonnée "Comité des Fêtes"

Samedi 8 : Commémoration aux monuments aux morts et dépôts de gerbes "La Municipalité"

Dimanche 23 : Brocante "La Familiale"

AOÛT

Dimanche 1er : Concours de pétanque du "Gouëx Pétanque Club "

Date à déterminer : Fête de la piscine

Samedi 28 : Journée multi-activités "Le Comité des Fêtes" suivie du feu d'artifice

JUIN

Date à déterminer : Journée des artistes peintres

Dimanche 20 : Fête des voisins "Quartier du Plateau"

Dimanche 27 : Fête des voisins "Les Bordes"

Octobre

Samedi 16 : Choucroute "Le Gardon"

JUILLET

Mercredi 14 : Fête Nationale : Apéritif et Pique-nique

Dimanche 18 : Méchoui "Gouëx Pétanque Club"

NOVEMBRE

Samedi 6 et dimanche 7 : Théâtre

Jeudi 11 : Commémoration aux monuments aux morts et dépôts de gerbes - Repas des aînés

Samedi 27: Marché de Noël "La Familiale"

DECEMBRE

Samedi 4 : Téléthon "Municipalité et Bénévoles"

Samedi 11: Noël des enfants "La Municipalité"

tu cherches un
JOB
d'été?



La Commune et la Communauté de Communes recrutent des jeunes de la commune, âgés de plus de 18 ans, pour l'accueil et l'entretien de la piscine et du kiosque pendant la saison estivale.

Adressez votre CV à la mairie.



